



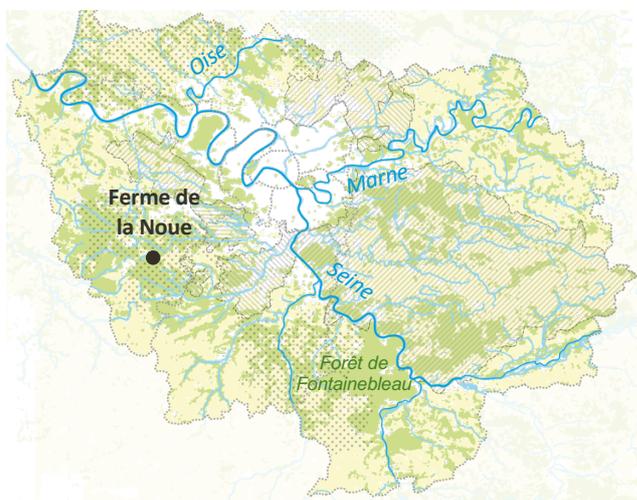
## Philippe et Claudie Le Quéré - Ferme de la Noue

**“ Avec le pâturage sur couverts, les prés sont déchargés tout l’hiver et les brebis bénéficient d’une alimentation de qualité ”**



Philippe et Claudie Le Quéré ont lancé leur activité il y a 20 ans. Aujourd’hui, ils élèvent 200 brebis, une soixantaine de chèvres et une trentaine de porcs, tout en 100% plein air et en agriculture biologique. Les activités de la ferme se sont diversifiées avec l’atelier de fabrication de fromages de chèvres, les visites pédagogiques et la boutique à la ferme. Tous les produits de la ferme sont commercialisés en vente directe ou en AMAP.

L’atelier ovin est géré par Philippe, aidé de ses deux Border Collies. Les brebis sont nourries exclusivement à l’herbe et disposent d’une cinquantaine d’hectares de prairies, dont 4 ha boisés pour s’abriter du soleil et des intempéries. Commencé en 2018, le pâturage chez un céréalier-maraîcher bio situé à moins de 10 km de la ferme a permis de décharger une partie des prairies pendant l’hiver et de vendre du foin.



### Chiffres-clés

**55 ha de Surface Agricole Utile** en prairies permanentes

**200 brebis** élevées en plein air

- > 180 scottish blackface
- > 20 croisées Île-de-France

**0.8 Unités de Travail Humain** sur l’atelier ovin

**34 ha de surfaces pâturées** chez un céréalier en 2019-2020

**Autres élevages :**

- > 60 chèvres alpines
- > 30 porcs

Installation à la Noue

Début de l’atelier ovin et caprin. Lancement de la boutique à la ferme.

Passage au bio

Début du pâturage chez un céréalier.

1994

2000

2004

2018

2021

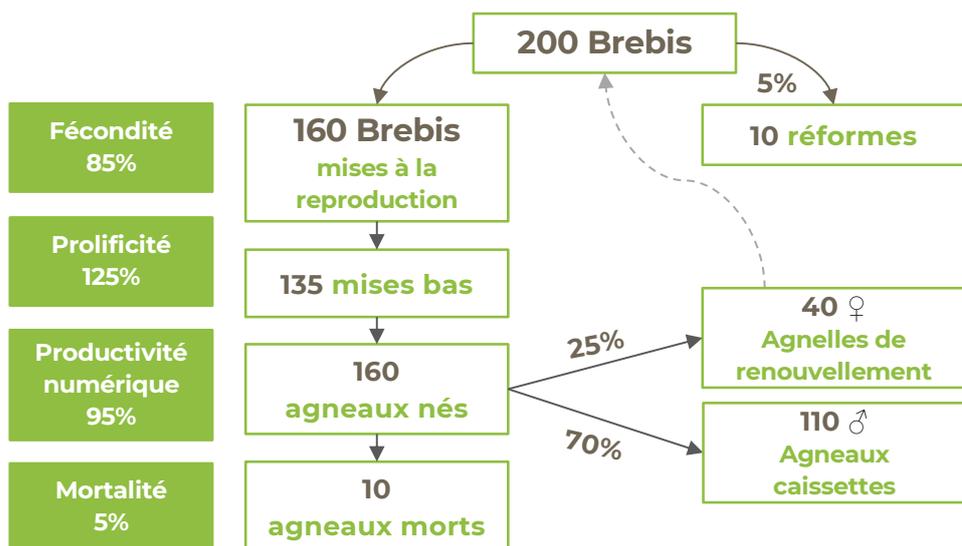
### Poly-élevage bio en plein air

20 brebis ..... Accroissement du cheptel par conservation des agnelles ..... 200 brebis

Transmission de la ferme : installation de leur fille ?

# Calendrier de pâturage (2019-2020)

## Cheptel



## Matériel

- 1 tracteur, 1 quad
- 2 bétailières
- 2 parcs de contention
- 10 abreuvoirs mobiles
- 1 enfonce-pieux
- 4 piquets
- 4 batteries mobiles
- 50 filets, 1200m de fils
- Matériel de tonte : peigne, tondeuse, lapidaire
- 2 chiens (Border Collie)

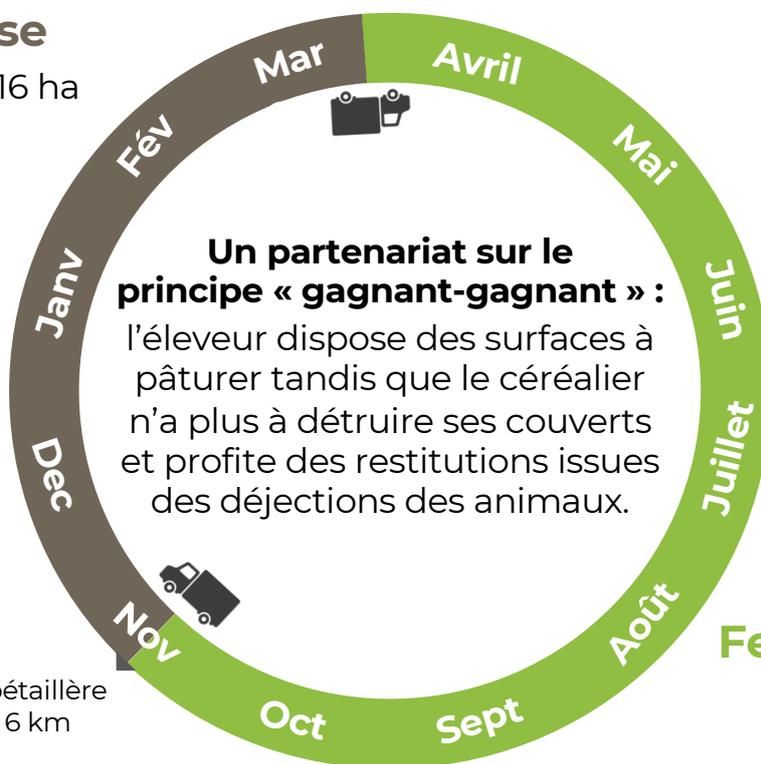
## Calendrier de pâturage

### Ferme Lafouasse

**Couverts végétaux** 16 ha  
**Blé d'hiver** 18 ha



Transhumances en bétailière (plus sécurisant) – 6 km



### Ferme de la Noue

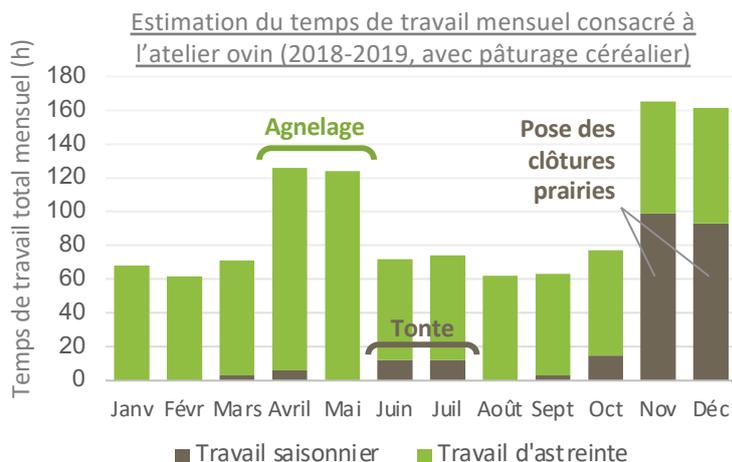
**Prairies** 55ha  
dont 4ha boisés

## Temps de travail

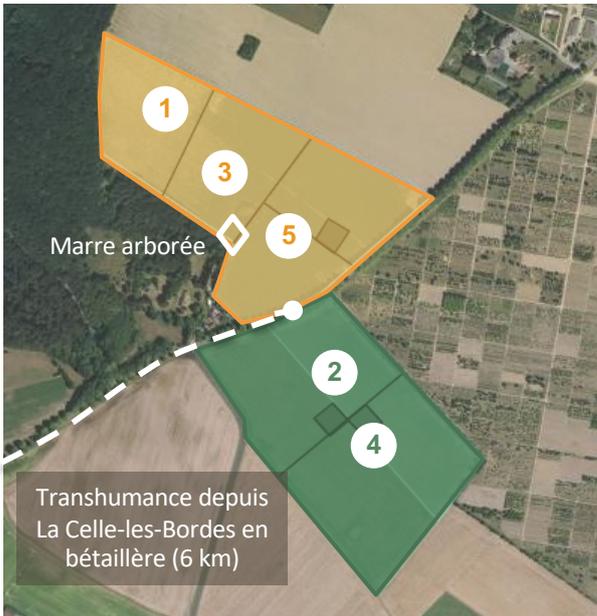
Longtemps resté double-actif, Philippe Le Quéré consacre entre **2 et 6h par jour à l'atelier ovin** selon les périodes.

Le temps de surveillance est plus important en période d'agnelage avec des visites plus fréquentes et l'identification des agneaux nés.

Durant les périodes de pâturage chez le céréalier, c'est la gestion des parcs qui influe le plus sur le temps de travail. Pour le pâturage sur ses propres prairies, la pose des clôtures est regroupée en novembre-décembre.



# Pâturage chez un céréalier



## Couverts diversifié avant semis de betterave – 16 ha

Pois, féverole, blé, orge, moutarde, lentille, trèfle

- 1 Pâturage 16 ha (07 nov. - 10 janv.)
- 3 Repasse 16 ha (25 janv. - 17 fév.)
- 5 Repasse 7 ha (20 fév. - 21 mars)

## Blé (avant montaison) – 18 ha

- 2 Pâturage 18 ha (10 janv. - 25 janv.)
- 4 Repasse 8 ha (17 fév. - 20 fév.)



En 2019-2020, les 200 brebis de Philippe ont pâturé 16 ha de couverts avant betterave (+23 ha de repasse) pendant 117 jours entre novembre et mars et 18 ha de blé avant montaison (+8 ha de repasse) pendant 18 jours entre janvier et février.

## Retour d'expérience 2018-2020

### Des “a priori” avant de voir les brebis dans les parcelles ?

“ Au début, avoir des brebis en plaine tout l'hiver, sans haies, sans abris, ça m'inquiétait un peu. ”

### Quelles sont tes premières conclusions sur le pâturage de parcelles céréalières ?

“ Les prés sont déchargés tout l'hiver, donc ça permet de **rompre le cycle parasitaire**. Et les brebis bénéficient d'une **alimentation de qualité**. ”

Avant, elles passaient l'hiver au pré, avec parfois une petite botte de foin les mauvaises années. Cette année, le pâturage des couverts nous a permis de **vendre du foin**.

La saison s'est fini avec du pâturage de luzernières en début de printemps, par contre, elles se sont un peu trop gavées, ça a fait des problèmes à l'agnelage. ”



# Evaluation des impacts du pâturage céréalier

## Impacts de 5 mois de pâturage chez un céréalier bio (2018-2019)

Avant le pâturage sur parcelles céréalières, l'atelier ovin fonctionnait déjà selon un système 100% à l'herbe, avec des **charges alimentaires quasi nulles**, sauf apport ponctuel de foin en hiver les mauvaises années. Le pâturage sur parcelles céréalières n'a donc qu'un **impact limité sur le résultat** courant de l'atelier (+0.2%). Cependant, le fait de décharger les prairies une partie de l'année a permis d'augmenter la part de prairies fauchées et de **vendre un surplus de 30 tonnes de foin** en 2019. Toutefois, ce travail n'était pas recherché par l'éleveur, déjà bien occupé sur la ferme à la période des foins (60 h de tracteur en plus environ).

Dans ce cas, le pâturage chez le céréalier **augmente le temps de travail** consacré à l'atelier ovin, essentiellement liée **aux déplacements (15 kmA/R) et à la pose des clos** sur les parcelles céréalières (4h pour changer les parcs, une fois toutes les 3 semaines).

La totalité de l'énergie supplémentaire dépensée est due à l'**augmentation d'utilisation du carburant** : les parcelles de couverts du céréalier sont plus éloignées de la ferme que les prairies. Le système « plein air » était déjà très économe en énergie. Cela explique aussi la réduction d'efficacité énergétique. Les prairies à la ferme étant moins pâturées, elles sont fauchées ce qui augmente le résultats mais atténue les performances énergétiques du système. Un équilibre sera cherché à l'avenir pour optimiser l'utilisation des prairies en début de printemps plutôt que de tarder chez le céréalier en saison.

Indicateurs	Sans pâturage	Avec pâturage	%Diff.	
	céréalier (2017-2018)	céréalier (2018-2019)		
<b>Exploitation</b>	UTH affectées à l'atelier ovin	0,8	0,8	0%
	SAU (ha)	53,0	53,0	0%
	Nombre de brebis mères	200	200	0%
	Couverts et cultures pâturés (ha)	0	34	-
<b>Travail</b>	Temps de travail Culture (h/ha/an)	2,2	3,3	49%
	Temps de travail Elevage (h/an)	852	882	4%
	Conso. de carburant Culture (L/ha)	24,6	37,3	52%
	Conso. de carburant Elevage (L/brebis mère)	2,0	2,4	22%
<b>Economiques</b>	Charges de mécanisation Culture (€/ha)	89,7	129,4	44%
	Charges opérationnelles (€/brebis)	47,2	47,0	-0,3%
	<i>dont charges d'alimentation</i>	0,16	0,0	-
	<i>dont frais vétérinaires</i>	8,8	8,8	0%
	<i>dont autres frais d'élevage</i>	38	38	0%
	Charges de structure (€/brebis)	47	47	0%
	Amortissement du matériel (€/brebis)	37	37	0%
	Produit brut (€/brebis)	221	221	0%
	<i>dont produits animaux</i>	201	201	0%
	<i>dont prestations</i>	0	0	0%
	<i>dont aides</i>	20	20	0%
	Marge nette Culture (€/ha) *	35	98	176,1%
Marge nette Elevage (€/brebis mère) *	89,7	89,8	0,2%	
<b>Environnementaux</b>	Émissions GES Elevage (teqCO2/brebis)	0,474	0,475	0,3%
	Émissions GES Totales (teqCO2)	121,4	112,8	-7,1%
	Conso. d'énergie Elevage (MJ/brebis mère)	155	175	12,8%
	Conso. d'énergie Totale (MJ)	95 476	132 317	38,6%
	Production d'énergie Elevage (MJ/brebis)	131	131	0%
	Production d'énergie Totale (MJ)	3 883 192	3 066 534	-21,0%
	Efficacité énergétique Elevage	0,85	0,75	-11,4%

Les indicateurs ont été calculés avec différents outils (Systerre®, Simulbox, CAPZER, Bilan Travail, Perfalim).

Contact pour plus d'informations sur la méthode d'évaluation multicritère : [emerice.monnet@acta.asso.fr](mailto:emerice.monnet@acta.asso.fr)  
 \* La marge nette de l'exploitation est calculée par la somme des produits dont aides PAC - la somme des charges opérationnelles et de structure (matériel, main d'œuvre), la mortissement technique du matériel et le fermage. Elle ne tient pas compte d'investissements et de remboursements d'emprunts spécifiques à chaque exploitation.

### Partenaires techniques et scientifiques



### Financeur principal



### Soutiens techniques et financiers



Coordination : Valentin Verret (Agrofîle) – Rédaction : Florence Moesch (ACTA)